



<input type="checkbox"/> Négociation - Dérivés sur taux d'intérêt	<input checked="" type="checkbox"/> Back-office - Options
<input checked="" type="checkbox"/> Négociation - Dérivés sur actions et indices	<input checked="" type="checkbox"/> Technologie
<input type="checkbox"/> Back-office - Contrats à terme	<input checked="" type="checkbox"/> Réglementation

**CIRCULAIRE 151-14**  
**Le 10 novembre 2014**

**RAJUSTEMENT DE CONTRAT FINAL**  
**Genworth MI Canada Inc. (MIC)**  
**Dividende Spécial en espèces**

**L'INFORMATION SUIVANTE EST DESTINÉE À L'USAGE DES MEMBRES DE LA CORPORATION CANADIENNE DE COMPENSATION DE PRODUITS DÉRIVÉS (LA CDCC) ET DES PARTICIPANTS AGRÉÉS DE BOURSE DE MONTRÉAL INC. (LA BOURSE). CE DOCUMENT EST UN SOMMAIRE OFFICIEUX DES CONDITIONS DU RAJUSTEMENT. LA CDCC ET LA BOURSE N'ASSUMENT AUCUNE RESPONSABILITÉ QUANT À L'EXACTITUDE DE CE SOMMAIRE. LES MEMBRES DE LA CDCC ET LES PARTICIPANTS AGRÉÉS DE LA BOURSE DOIVENT S'ASSURER D'AVOIR PRIS CONNAISSANCE DE LA DOCUMENTATION PUBLIÉE PAR LE OU LES ÉMETTEURS CONCERNÉ(S) PAR CETTE TRANSACTION.**

La Bourse et la CDCC désirent vous informer que Genworth MI Canada Inc. (« Genworth ») a annoncé le 5 novembre 2014 que son conseil d'administration a déclaré un dividende spécial de 0,43 \$CA par action à ses actionnaires. Ce dividende sera versé le 28 novembre 2014 aux détenteurs d'actions inscrits au registre de la Société à la fermeture des bureaux le 17 novembre 2014. La date ex-dividende est le 13 novembre 2014.

La Bourse et la CDCC tiendront compte du dividende spécial en ajustant les prix de levée des options Genworth MI Canada Inc. (MIC) d'un montant équivalent au dividende spécial, soit 0,43\$CA.

**Dividende spécial – Détails du rajustement:**

- **DATE EX-DISTRIBUTION :**                   **13 novembre 2014**
- **DATE D'ENREGISTREMENT :**           **17 novembre 2014**
- **DATE DE PAIEMENT :**                   **28 novembre 2014**

**CDCC - Détails du rajustement :**

Conformément aux modalités de rajustement énoncées à l'article A-902 des Règles de la CDCC, toutes les options sur actions de Genworth MI Canada. (MIC) seront rajustées comme suit:

- **DATE D'ENTREE EN VIGUEUR :** 13 novembre 2014
- **SYMBOLE DES OPTIONS :** Inchangé
- **NOMBRE DE CONTRATS :** Inchangé
- **MULTIPLICATEUR :** Inchangé
- **LIVRABLE PAR CONTRAT :** 100 actions de MIC
- **LIMITES DE POSITION ET DE LEVEE :** Les limites de position et de levée demeureront inchangées  
50 000 contrats
- **CUSIP :** Inchangé
- **PRIX DE LEVEE:** Un rajustement de 0,43\$CA sera fait pour toutes les séries existantes.

**Bourse de Montréal Inc. - Détails du rajustement :**

Il est important de noter qu'à la date d'entrée en vigueur mentionnée ci-dessus, les ordres ouverts pour cette classe d'options **ne seront pas modifiés automatiquement** pour refléter le changement et devront donc **être saisis à nouveau** dans le Système Automatisé de Montréal (SAM) par les participants agréés.

À l'ouverture des marchés le 13 novembre 2014, les prix de levée pour les séries de MIC seront ajustés tel qu'indiqué ci-dessous.

<b>Genworth MI Canada Inc.</b>		
<b>Symbole</b>	<b>Prix de levée actuels</b>	<b>Nouveaux prix de levée après le dividende spécial</b>
MIC	30,00 \$	29,57 \$
MIC	32,00 \$	31,57 \$
MIC	34,00 \$	33,57 \$
MIC	36,00 \$	35,57 \$
MIC	38,00 \$	37,57 \$
MIC	40,00 \$	39,57 \$
MIC	42,00 \$	41,57 \$
MIC	44,00 \$	43,57 \$
MIC	46,00 \$	45,57 \$

Le tableau ci-dessus peut ne pas refléter l'ensemble des séries cotées en raison des fluctuations du marché.

**VEUILLEZ VOUS ASSURER QUE TOUS LES CLIENTS QUI SONT EN POSITION ACHETEUR OU EN POSITION VENDEUR DANS CETTE CLASSE D'OPTIONS SOIENT INFORMÉS DU PRÉSENT AVIS.**

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec Louise Leclair, Analyste, systèmes de négociation, Opérations de marché, Bourse de Montréal Inc. au 514 871-3526. Les membres de la CDCC peuvent communiquer avec la division des opérations intégrées de la CDCC.

Claude Cyr  
Vice-président principal, Marchés financiers